Etats financiers annuels de SICAV

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 mai 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes FINOR représenté par M. Mustapha MEDHIOUB.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2011	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	41 758 183,819	38 133 304,466
Obligations et valeurs assimilées		41 758 183,819	38 133 304,466
Placements monétaires et disponibilités		10 931 059,883	20 291 424,702
Placements monétaires	5	1 954 523,590	8 842 111,792
Disponibilités		8 976 536,293	11 449 312,910
Autres actifs		5 604,140	14 149,970
TOTAL ACTIF		**52 694 847,842**	**58 438 879,138**
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	68 098,758	74 600,544
Autres créditeurs divers	9	255 969,799	199 179,311
TOTAL PASSIF		**324 068,557**	**273 779,855**
ACTIF NET			
Capital	12	50 608 813,541	56 206 091,346
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		293,168	1 081,969
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 761 672,576	1 957 925,968
ACTIF NET		**52 370 779,285**	**58 165 099,283**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**52 694 847,842**	**58 438 879,138**

(*) Dont D : 12.098,630 classés sous la rubrique créances d'exploitations.

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Année 2011	Année 2010
Revenus du portefeuille-titres	6	1 813 349,097	1 643 938,713
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 813 349,097	1 608 054,988
Revenus des titres OPCVM		-	35 883,725
Revenus des placements monétaires	7	429 514,837	659 177,893
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 242 863,934	2 303 116,606
Charges de gestion des placements	10	(286 479,810)	(292 119,971)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 956 384,124	2 010 996,635
Autres produits		-	5,341
Autres charges	11	(88 565,297)	(87 009,735)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 867 818,827	1 923 992,241
Régularisation du résultat d'exploitation		(106 146,251)	33 933,727
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		1 761 672,576	1 957 925,968
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		106 146,251	(33 933,727)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(13 382,014)	70 198,387
Plus (ou moins) values réalisées sur titres		63 177,273	176 212,207
Frais de négociation		-	(1 446,556)
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 917 614,086	2 168 956,279

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Année 2011	*Année 2010*
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 917 614,086	2 168 956,279
Résultat d'exploitation	1 867 818,827	1 923 992,241
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(13 382,014)	70 198,387
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	63 177,273	176 212,207
Frais de négociation	-	(1 446,556)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(1 875 799,224)	(1 834 783,600)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(5 836 134,860)	10 333 259,457
Souscriptions		
- Capital	29 946 103,889	53 924 800,000
- Régularisation des sommes non distribuables	2 385,013	1 386 362,765
- Régularisation des sommes distribuables	889 940,531	1 431 427,891
Rachats		
- Capital	(35 592 279,207)	(44 017 500,000)
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 282,759)	(1 145 179,602)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 079 002,327)	(1 246 651,597)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(5 794 319,998)	10 667 432,136
ACTIF NET		
En début de période	58 165 099,283	47 497 667,147
En fin de période	52 370 779,285	58 165 099,283
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	545 898	446 825
En fin de période	491 060	545 898
VALEUR LIQUIDATIVE	106,648	106,549
TAUX DE RENDEMENT	3,46%	3,78%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de la société « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Le gestionnaire est l' « INTREMEDIAIRE INTERNATIONAL », le dépositaire étant l' « Union Internationale de Banques ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers annuels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-*Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-*Évaluation des placements en obligations & valeurs assimilées*

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le

cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3-*Evaluation des titres OPCVM*

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4-*Evaluation des autres placements*

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-*Cession des placements*

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à D : 41.758.183,819 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		**40 810 555,635**	**41 758 183,819**	**79,74%**
Obligation de sociétés		**28 674 928,362**	**29 186 124,962**	**55,73%**
AIL 2009 /1	5 000	300 000,000	313 336,000	0,60%
AIL 2011/1	5 000	500 000,000	515 584,000	0,98%
AMENBANKES 2009	10 000	866 600,000	876 200,000	1,67%
AMENBANKES 2010	10 000	933 302,811	945 878,811	1,81%
ATL 2008	5 000	200 000,000	206 136,000	0,39%
ATL 2009	10 000	600 000,000	617 384,000	1,18%
ATL 2009/2	8 000	800 000,000	808 998,400	1,54%
ATL 2009/3	15 000	900 000,000	900 204,000	1,72%
ATL 2010/1	15 000	1 200 000,000	1 219 968,000	2,33%
ATL 2010/2	5 000	500 000,000	500 112,000	0,95%
ATLES 2008	5 000	500 000,000	508 168,000	0,97%
BH 2009	20 000	2 000 000,000	2 000 224,000	3,82%
BNA 2009	10 000	866 600,000	894 112,000	1,71%
BTE 2009	15 000	1 200 000,000	1 214 868,000	2,32%
BTE 2010	10 000	900 000,000	910 144,000	1,74%
BTE 2010	10 000	900 000,000	910 144,000	1,74%
BTK 2009 A	5 000	428 573,646	442 109,646	0,84%
BTK 2009 C	5 000	466 651,905	482 335,905	0,92%
CIL 2008/1	10 000	400 000,000	407 104,000	0,78%

CIL 2009/1	8 000	480 000,000	489 523,200	0,93%
CIL 2009/2	5 000	300 000,000	303 808,000	0,58%
CIL 2009/3	10 000	800 000,000	831 024,000	1,59%
CIL 2010/1	10 000	800 000,000	814 232,000	1,55%
CIL 2010/2	10 000	800 000,000	805 072,000	1,54%
CIL 2011/1	5 000	500 000,000	517 228,000	0,99%
CIL 2011/1	5 000	500 000,000	517 228,000	0,99%
PANOBEO2007	1 000	80 000,000	83 023,200	0,16%
TL 2007/1	1 500	30 000,000	30 021,600	0,06%
TL 2007/2	5 000	200 000,000	209 632,000	0,40%
TL 2008/1	3 000	120 000,000	123 153,600	0,24%
TL 2008/2	8 000	320 000,000	321 593,600	0,61%
TL 2008/3	5 000	300 000,000	314 488,000	0,60%
TL 2009/2	5 000	400 000,000	412 456,000	0,79%
TL 2010/1	10 000	800 000,000	819 176,000	1,56%
TL 2010/2	5 000	400 000,000	401 932,000	0,77%
TL 2011/1	10 000	1 000 000,000	1 022 688,000	1,95%
TL 2011/2	5 000	500 000,000	504 160,000	0,96%
TLSUB2009	3 000	180 000,000	182 179,200	0,35%
TLSUB2010	5 000	500 000,000	517 708,000	0,99%
UIB 2009/1 A	20 000	1 600 000,000	1 630 848,000	3,11%
UIB 2009/1 B	13 000	1 126 580,000	1 149 335,200	2,19%
UIB 2009/1 B	7 000	606 620,000	618 872,800	1,18%
UIB 2011/1 A	15 000	1 500 000,000	1 521 672,000	2,91%
UIB 2011/1 A	500	50 000,000	50 722,400	0,10%
UIB 2011/2	3 000	300 000,000	300 492,600	0,57%
UTL 2004	1 000	20 000,000	20 844,800	0,04%
Bons du trésor assimilables		**12 135 627,273**	**12 572 058,857**	**24,01%**
BTA 03/2012	4 700	4 672 227,273	4 878 776,033	9,32%
BTA 03/2013	5 000	4 996 500,000	5 171 712,84	9,88%
BTA 07/2017	250	252 500,000	258 016,626	0,49%
BTA 05/2022	2 000	2 214 400,000	2 263 553,354	4,32%
Total		**40 810 555,635**	**41 758 183,819**	**79,74%**
Total par rapport au total des actifs			**79,25%**	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2011 sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2010	37 295 100,000	821 063,216	17 141,250	38 133 304,466	
* Ajustements titres OPCVM					
* Acquisitions de l'exercice					
Obligations de sociétés	5 350 000,000			5 350 000,000	
Bons du trésor assimilables	4 996 500,000			4 996 500,000	
* Remboursements et cessions de l'exercice					
Annuités obligations de sociétés	(4 038 272,000)			(4 038 272,000)	
Bons du trésor assimilables	(2 792 772,365)			(2 792 772,365)	63 177,273
* Variations des plus ou moins values					
Titres OPCVM					
Bon du trésor assimilables			(13 382,014)	(13 382,014)	
* Variations des intérêts courus		122 805,732		122 805,732	
Soldes au 31 décembre 2011	40 810 555,635	943 868,948	3 759,236	41 758 183,819	63 177,273

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à D : 1.954.523,590 , se détaillant comme suit :

	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	% actif net
BT HL du 14/07/2010 à 5,2%	BTL	0	0	0,00%
Bon de trésor à court terme		**1 907 604,573**	**1 954 523,590**	**3,73%**
BTC au 29/05/2012 acquis le 17/05/2011		954 633,686	979 194,683	1,87%
BTC au 24/04/2012 acquis le 26/04/2011		952 970,887	975 328,907	1,86%
TOTAL		**1 907 604,573**	**1 954 523,590**	**3,73%**
Total par rapport au total des actifs			**3,71%**	

Note 6 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à D : 1.813.349,097 contre D : 1.643.938,713 pour la même période de l'exercice précédent se détaillant ainsi :

	Année 2011	Année 2010
Revenus des obligations	**1 232 241,582**	**1 028 275,847**
- Intérêts	1 232 241,582	1 028 275,847
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	**581 107,515**	**579 779,141**
- Intérêts des BTA	581 107,515	579 779,141
Revenus des OPCVM	**-**	**35 883,725**
- Dividendes	-	35 883,725
TOTAL	**1 813 349,097**	**1 643 938,713**

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à D : 429.514,837, contre D : 659.177,893 à la clôture de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Année 2011	Année 2010
Intérêts des dépôts à vue	297 432,323	342 930,491
Intérêts des bons de trésor à court terme	132 082,514	294 236,614
Intérêts des billets de trésorerie	-	22 010,788
TOTAL	**429 514,837**	**659 177,893**

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à D : 68.098,758 , contre D : 74.600,544 au 31/12/2010 et s'analyse comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Gestionnaire	68 098,758	74 600,544
	68 098,758	74 600,544

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à D : 255.969,799 , contre D : 199.179,311 au 31/12/2010 et s'analyse comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Redevance du CMF	4 524,473	4 917,527
Dividendes à payer	229 723,036	175 829,154
Commissaire aux comptes	12 000,000	12 000,000
Autres opérateurs créditeurs	9 223,529	6 000,000
Retenue à la source	163,235	35,294
TCL	335,526	397,336
	255 969,799	199 179,311

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à D : 286.479,810 , contre D : 292.119,971 au 31/12/2010 et se détaillent ainsi :

	31/12/2011	31/12/2010
Rémunération du gestionnaire	276 479,810	282 119,971
Rémunération du dépositaire	10 000	10 000
	286 479,810	292 119,971

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31/12/2011 à D : 88.565,297 contre D : 87.009,735 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent ainsi

	31/12/2011	31/12/2010
Redevance du CMF	55 294,285	56 422,323
Commissaire aux comptes	14 377,732	13 461,997
Jetons de présence	8 400,000	6 000,000
TCL	4 485,727	4 612,490
Autres	6 007,553	6 512,925
	88 565,297	87 009,735

Note 12 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2010

Montant	56 206 091,346
Nombre de titres	545 898
Nombre d'actionnaires	411

Souscriptions réalisées

Montant	29 946 103,889
Nombre de titres émis	290 849
Nombre d'actionnaires nouveaux	61

Rachats effectués

Montant	(35 592 279,207)
Nombre de titres rachetés	(345 687)
Nombre d'actionnaires sortants	(45)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(13 382,014)
Plus (ou moins) values réalisées sur titres	63 177,273
Régularisation des sommes non distribuables	(897,746)

Capital au 31-12-2011

Montant	50 608 813,541
Nombre de titres	491 060
Nombre d'actionnaires	427

Note 13 : Autres informations

13.1. Données par action et ratios pertinents

Données par action	2011	2010	2009	2008	2007
Revenus des placements	4,567	4,219	4,665	5,205	4,385
Charges de gestion des placements	(0,583)	(0,535)	(0,572)	(0,576)	(0,507)
Revenus net des placements	3,984	3,684	4,093	4,629	3,878
Autres produits	-	0,000	0,000	0,000	0,004
Autres charges	(0,180)	(0,159)	(0,166)	(0,209)	(0,146)
Résultat d'exploitation (1)	3,804	3,524	3,927	4,420	3,736
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,216)	0,062	(0,161)	(0,175)	0,334
Sommes distribuables de l'exercice	3,587	3,587	3,766	4,245	4,070
Variation des plus (ou moins) values potentielles	(0,027)	0,129	(0,114)	(0,025)	0,018
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,129	0,323	0,746	0,104	0,011
Frais de négociation	-	(0,003)	(0,006)	(0,007)	-
Plus (ou moins) values sur titres (2)	0,101	0,449	0,626	0,073	0,007

Résultat net de l'exercice (1) + (2)	3,905	3,973	4,552	4,493	3,743
Résultat non distribuable de l'exercice	0,101	0,449	0,626	0,073	0,007
Régularisation du résultat non distribuable	(0,002)	0,442	0,284	(0,168)	0,730
Sommes non distribuables de l'exercice	0,100	0,891	0,909	(0,096)	0,737
Valeur liquidative	106,648	106,549	106,300	106,228	105,993
Ratios de gestion des placements					
Charges / actif net moyen	0,55%	0,50%	0,54%	0,54%	0,96%
Autres charges / actif net moyen	0,17%	0,15%	0,16%	0,20%	0,28%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,37%	3,37%	3,54%	4,00%	7,68%

Note 13 : Autres informations (suite)

13.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de l "INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse l "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'Union Interntionale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale 0,2% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars .

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 14 avril 2011, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 52.694.848, un actif net de D : 52.370.779 et un bénéfice de D : 1.917.614, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 26 avril 2012

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Votre Conseil d'Administration du 14 avril 2011 a nommé Monsieur Khaled NOOMANE en qualité de Président du conseil d'administration en remplacement de Monsieur Nejib BEN SMAIL.

La rémunération mensuelle nette étant fixée à D : 200.

La charge constatée à ce titre s'est élevée en 2011 à D : 2.824.

Par ailleurs, et de notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune autre opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 26 avril 2012

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB